

DÉLIBÉRATION n° 2022/136

L'an deux mille vingt-deux et le 17 novembre 2022 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 10 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Robert MONZANI, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Frédéric SIBOUT, Sandrine DURAN, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Joël MANO, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES et Stéphanie NOGUES.

Procurations : Cindy SIBE à Carine VIDAL, Jean-Claude SUBIAS à Pierre DUMAINE, Nicolas TOURON à Bernard PLANO, Ingrid ROUZAUD à Jean-Marc BABOU, Philippe LACOSTE à Laurent LAGES, Rony BARTHE à Jean-Marie DA BENTA et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absents : Françoise PIQUE, Isabelle ORTE et Maurine FOSSAT.

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : Environnement - Coupes ONF

Conformément à la convention établie avec l'Office National des Forêts,
Vu la parcelle 5c sise chemin du CULASSOU (schéma joint)

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal :

1 - Vente de bois façonnés :

Les bois seront mis en vente façonnés bord de route soit en vente publique, soit dans le cadre des contrats d'approvisionnement passés entre l'ONF et diverses entreprises de transformation de bois.

2 - Frais d'exploitation :

L'exploitation des bois façonnés est confiée à des prestataires de service.

Les frais d'exploitation seront payés directement par la commune.

La commune confie à l'Office National des Forêts une prestation d'assistance technique à donneur d'ordre, comprenant l'encadrement et la surveillance du chantier, le cubage et le classement des bois.

3 - Frais financiers :

La commune accepte que, dans le cadre où les produits seraient vendus en contrat d'approvisionnement, le prix de vente sera en totalité encaissé par l'Agent Comptable Secondaire de l'ONF qui reversera à la commune la quote-part ainsi établie, moins d'1% correspondant aux frais de gestion reversés à l'ONF. Le

virement à chaque propriétaire interviendra au plus tard à la fin du deuxième mois suivant l'encaissement effectif des sommes versées par l'acquéreur du lot regroupé.

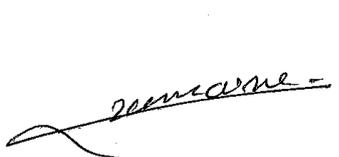
LE CONSEIL MUNICIPAL,

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix,

DECIDE

➤ d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ces ventes et exploitations.

Le secrétaire,



Pour copie conforme,
Le Maire,



Affiché le 28 novembre 2022



Agence PYRENEES GASCOGNE

BF 1312

65113 TARBES Cedex 9

Tel 05 62 44 20 91

FORET COMMUNALE DE LANNEMEZAN
PARCELLE 5c

EXPLOITATION ET COMMERCIALISATION DE BOIS D'ŒUVRE RESINEUX

BILAN ESTIMATIF DES OPERATIONS

VALEUR BOIS	RECETTES			DEPENSES		
	Volume estimatif (m3)	Prix de vente (€ / m3 OU t ht)	Valeur totale (€ ht)	Volume estimatif (m3)	Coût / m3 ou t ht	Dépense Totale (€ ht)
BOIS D'ŒUVRE						
DOUGLAS >	180	90.0	16 200.00	180	25.0	4 500.00
BOIS DE PALETTE & TRITURATION						
DOUGLAS >	20	75.0	1 500.00	20	40.0	800.00
DOUGLAS >	20	33.0	660.00	20	25.0	500.00
			18 360.00			5 800.00

PRESTATIONS	RECETTES			DEPENSES		
	Volume estimatif (m3)	Prix de vente (€ / m3 ht)	Valeur totale (€ ht)	Volume estimatif (m3)	Coût / m3 ht	Dépense Totale (€ ht)
ATDO pour assistance au marché <i>Forfait valable pour l'ensemble du chantier</i> <i>Volumes (BO + BI)</i>				220		500.00
CUBAGE & RECEPTION des BOIS <i>Bois d'Œuvre (€/m3)</i> <i>Bois de Palette (€/T)</i> <i>Bois de Trituration (€/T)</i>				180 40 20	3 3.5 2.5	540 140 50
FRAIS de RECOUVREMENT Et de REVERSEMENT <i>(1% des recettes)</i>						183.60
				180		1 363.60

(Forfait en fonction des m3)
(Forfait en fonction des t)
(Forfait en fonction des t)

	RECETTES ESTIMATIVES	DEPENSES ESTIMATIVES
TOTAL	18 360.00	7 163.60

11 196.40	€ / HT
------------------	---------------

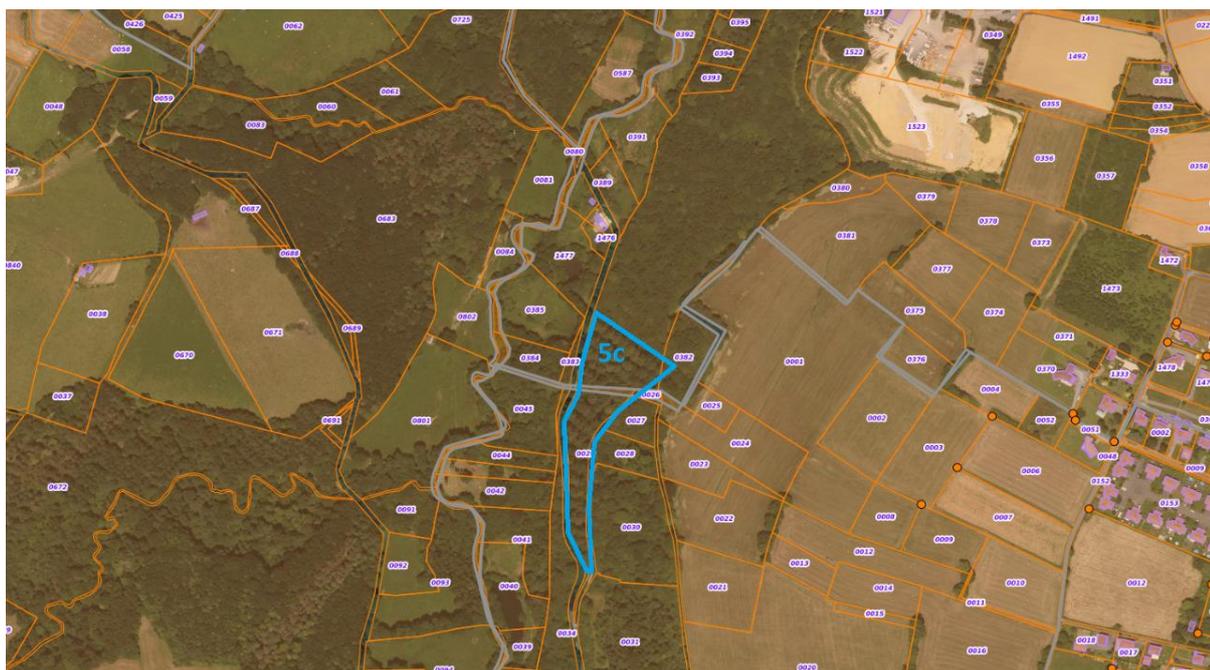
Soit un solde estimatif positif de >>

62.20 Euros/m3 gr. ht

Note: l'ATDO de base comprend: la consultation des prestataires, la vérification de la conformité de l'entreprise, le contrat de travail et le suivi du chantier

Accusé de réception en préfecture
065-216502583-20221128-2022-136-DE
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022

Localisation de la surface 5C (chemin de Campistrous)



Accusé de réception en préfecture
065-216502583-20221128-2022-136-DE
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022